FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PROCES-VERBAL DU

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE RUGBY

DU MARDI 25 NOVEMBRE 2019

au siège social de la Ligue Régionale Ile de France de Rugby

Validé lors du Comité Directeur du 24 février 2020

COMITE DIRECTEUR :

Membres élus

Présents :
Thierry ALLIESSE, Marie-Christine ARNALDI, Thierry CHEVALIER, Alain COLLAS, Alain DENETRE, Michel DESFRERES, Sébastien DHOM, Véronique DUBOIS VINCENT, Marie-Chantal GAY, Didier GENINASCA, Pascal GIRAUD, Florian GRILL, Marianne GRUEL, Elisabeth KARIOTAKIS, Laurent LAGUERRE, Sabine LARCHER, Peter MACNAUGHTON, Michel RUMEAU, Alain TRONQUET

Excusés :
Sophie ANDREU, Nicolas BARSALOU, Franck BOUCHER, Jérôme BOUSQUET, Stéphanie CHANAUD, Bruno CHETOUANE, Jean-Loup DUJARDIN, Claire ESCALET, Sophie FIEF, Bernard JACQUES, Marc-Henri KUGLER, Stéphanie LOYER, José MACHADO, Jean-Charles MASCETTI, Jean-François MICHELON, Valérie PHILIPPE Jean-Luc PUSSACQ, Jean-Claude SKRELA, Gaëlle TELLO, Henri TOMAS, Paul TREMSAL

Membres de droit

Présents :
Jean-Louis BIASIN (75), Thierry DESRUES (77), Armand PERIE (78), Gilbert DERUS (95), Jean-Claude GRECO (92), Paul FERA (93), Jean-Claude MARTINEZ (94)

Excusé :
Patrick GUYMARD (91)

INVITES :

Présents :
Pierre ANCELY, Sylvain BERNARD, Franck CIBOIS, Francis JOUBERTON, Claudine LEGROS, Bertrand TERRIER

Excusé :
Christophe RENAULD, Jean-Daniel SIMONET

Le mardi 25 novembre 2019, à 19h00, les membres du Comité Directeur se sont réunis au siège de la Ligue Régionale Ile de France de Rugby – 9, Rue Omer Talon – 75011 Paris, sur convocation écrite faite par le Président en date du 15 novembre 2019.

La feuille de présence a été signée par chaque membre.

Le quorum étant atteint, 26 sur 48 présents pour le Comité Directeur, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil du Président
2. Validation du PV du Comité Directeur du 10 septembre 2019
3. Actualités fédérales et régionales
4. Présentation des comptes 2018/2019 arrêtés au 30 juin 2019
5. Présentation et validation du projet scolaire
6. Questions diverses

La réunion débute à 19 heures sous la Présidence de Florian GRILL.

I. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Florian GRILL remercie de leur présence les membres du Comité Directeur et propose d'aborder l'ordre du jour et salue l'arrivée au sein du Comité Directeur de Paul FERA nouveau membre de droit du Comité Directeur au titre du Comité Départemental du 93 à la suite de l'élection d'un nouveau Président après la démission de Jean-Pierre GUINOISEAU.

II. VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 10 SEPTEMBRE 2019

Florian GRILL présente le procès-verbal du Comité Directeur du 10 septembre et propose aux membres du Comité Directeur de faire parvenir par mail au Secrétaire Général toute modification qu'ils verraient utile dans les 8 jours. Passé ce délai le procès-verbal sera adopté.

III. ACTUALITES FEDERALES ET REGIONALES

A - Actualités fédérales

1 – Comité Directeur du 15 novembre 2019

- Florian GRILL informe le Comité Directeur des différents points abordés lors du Comité Directeur de la FFR du 15 novembre dernier.

⇨ **Arrêtés des comptes de l'exercice 2018/2019**

- Un résultat d'exploitation qui présente un déficit de - 1 502 542 € ;
- **Compensé par :**
- Un résultat financier de + 882 422 € ;
- Un crédit d'impôt sur les sociétés de +753 454 € ;
- Un résultat exceptionnel de + 76 141 €.
- In fine le résultat de l'exercice est de + 210 563 € avec :

- Concernant la trésorerie, elle s'élève à 66 millions d'euros avec 60 millions du fonds d'assurance.

Thierry ALLIESSE fait part de son inquiétude vis-à-vis de la situation financière de la FFR.
Florian GRILL rappelle que c'est la 2ème année de déficit d'exploitation et que c'est un indicateur qu'il faut regarder. Et bien sûr, même si l'exceptionnel compte, c'est l'exploitation qui traduit la gestion

courante. Pour ce qui est de la trésorerie d'exploitation, la FFR n'est pas ruinée, mais il est certain qu'il faudrait compter à part la trésorerie d'exploitation ramenée à 6 millions d'euros et celle du fonds d'assurance à 60 millions d'euros, qui est l'argent des clubs.

⇨ **Montbrand**

Le projet Montbrand, qui a fait l'objet d'un dépôt auprès du Conseil Départemental du 93, a été présenté. Ce projet concerne la création d'un espace de 850 m² + 150 m² d'espace de vie pour le Comité Départemental du 93 et les CDOS 93.

Elisabeth KARIOTAKIS déclare que le Comité Départemental du 93 pourrait accueillir la LIFR avec tout cet espace !

Florian GRILL ne cache pas que la LIFR aurait potentiellement toute sa place. Ce qui aurait du sens avec des terrains autour. Cela était le projet initial et il est dommage que la LIFR ait été exclue.

⇨ **Projet CVC**

L'arrivée du fonds de capital-investissement « CVC Capital Partners Ltd » comme actionnaire du Tournoi des VI Nations a été présentée. Ce projet est encore en cours de discussion. Cela pourra amener à la vente possible de 15 % des actions du Tournoi des VI Nations + les tournées d'automne et d'été.

⇨ **Faits discriminatoires**

Il a été présenté l'application du règlement sur les faits discriminatoires qui est une bonne mesure. Il intègre une clarification de la décision des arbitres avec gradation dans la mesure jusqu'à l'interruption de la rencontre.

⇨ **Assemblée Générale Financière**

L'Assemblée Générale Financière de la FFR se déroulera le 7 décembre prochain à Clermont Ferrand. A cette occasion, il sera voté le règlement du code électoral qui sera appliqué dans le cadre des élections d'octobre 2020.

B - Actualités territoriales

1 – Feuille de match dématérialisée

- Florian GRILL salue le travail mené par Thierry CHEVALIER et Franck CIBOIS concernant la mise en place de la feuille de match dématérialisée.
- Thierry CHEVALIER dresse un bilan de ce déploiement au niveau des compétitions fédérales et régionales.
- Les clubs déjà formés : Fédérale 2, Fédérale 3, Promotion d'Honneur.
- Les prochaines formations concernent : National U16 & U18, Féminines U18, Honneur. Puis à partir de janvier l'ensemble des autres catégories.
- Le retour des clubs est très positif autant sur le déploiement de la feuille de match dématérialisée que par le dispositif d'accompagnement mis en place par la LIFR.

2 – Recrutement des CTC

- A ce jour, nous avons 8 CTC recrutés, 2 sont à venir d'ici la fin de l'année (bassins n° 6 et 10). Concernant les 3 autres bassins, le recrutement est toujours en cours avec pour objectif de finaliser les recrutements des 13 CTC pour la fin de l'année.
- Florian GRILL rappelle qu'il s'agit un bon dispositif même si la Ligue doit assumer les frais des CTC et souligne l'état d'esprit général de l'équipe est excellent.
- Après avoir accompagné les clubs dans le « septembre noir », le calendrier à venir des CTC comprend 2 étapes :
 - Entre janvier et février signature tripartite entre le club, le CD et la LIFR, d'un diagnostic des clubs à la suite des visites des CTC .
 - En juin, établissement de l'AFOM et du plan d'action qui seront signés par le club, le CD et la LIFR.

3 – Assemblée Générale Financière de la LIFR du 16 décembre

- Florian GRILL présente et soumet à l'approbation du Comité Directeur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Financière du lundi 16 décembre 2019, ci-dessous, qui aura lieu au siège de la LIFR à 19 heures 30.

1. Ouverture de la 7ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
2. Rapport de la commission de vérification des pouvoirs
3. Désignation des scrutateurs
4. Lecture du rapport financier présenté par le Trésorier Général
5. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes
6. Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2019
7. Affectation du résultat de l'exercice 2018/2019
8. Approbation des conventions réglementées
9. Désignation de la ville où se tiendra l'Assemblée Générale de la LIFR de juin 2020
10. Clôture de la 7ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité l'ordre du jour de la 7ème Assemblée Générale de la LIFR

4 – Nomination de Vice-président pour les Commissions Régaliennes

- Thierry CHEVALIER informe le Comité Directeur que, règlementairement, en l'absence du Président de la Commission, il faut nommer des Vice-Présidents. Cela concerne les Commissions de Discipline, des Règlements et d'Appel.
- Pour la Commission de Discipline, Florian GRILL propose de nommer Alain LE BOULC'H Vice-président.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la nomination d'Alain LE BOULC'H comme Vice-président de la Commission de Discipline de la LIFR

- Pour la Commission des Règlements, Florian GRILL propose de nommer Henri TOMAS Vice-président.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la nomination d'Henri TOMAS comme Vice-président de la Commission des Règlements de la LIFR

- Pour la Commission d'Appel, Florian GRILL propose de nommer Michel MANDON Vice-président.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la nomination de Michel MANDON comme Vice-président de la Commission d'Appel de la LIFR

IV – PRESENTATION DES COMPTES 2018/2019 ARRETES AU 30 JUIN 2019

- Alain COLLAS, Trésorier Général de la LIFR, présente les comptes de la saison 2018/2019 arrêtés au 30 juin 2019 *(voir document joint en annexe 1).*

Les comptes au 30 juin 2019 de la Ligue Ile de France de Rugby ont deux particularités., D'une part, il s'agit du premier exercice de la Ligue et cet exercice a une durée supérieure à 12 mois car il couvre la période depuis la création de la Ligue, du 16/10/2017 jusqu'au 30/06/2019.

Ces comptes ont été contrôlés et vérifiés par le cabinet Union Fiduciaire de Paris sous la responsabilité de M Pierre ANCELY par lettre de mission du 02/12/2019.

Alain Collas présente avec réalisme et sincérité la situation de la Ligue sur la base de la comptabilité générale rapprochée au budget révisé adopté le 13/09/2018.

Le Bilan

Il donne une image de la structure financière de la Ligue au 30/06/2019.

Au passif, les apports durables, soit les fonds associatifs s'élèvent à 1 016 267 €, et incluent le résultat de l'exercice positif de 92 970 €. Ils sont restructurés, malgré les apports partiels sur actifs versés lors de la fusion absorption pour 97 311 € aux Ligues Grand Est (43 624 €) et Hauts de France (53 687 €). Ils sont donc stables malgré les apports partiels d'actifs versés, puisqu'ils s'élevaient à 1 022 K€ lors de l'arrêté des comptes du CIFR au 30/06/2018).

Les dettes financières (emprunts) s'élèvent à 173 597 € ; elles seront soldées en décembre 2020 pour le 9 rue Omer Talon et en mars 2021 pour le 7 rue Omer Talon donc sur l'exercice 2020/2021. Pour information le remboursement annuel est de 64 000 €.

Les comptes de tiers (dettes) se montent à 1 249 872 €. Ils sont constitués en majorité par les dettes des clubs (dont les comptes seront totalement à jour pour cette saison 2018/2019 au 31/12/2019), les Comités Départementaux, les autres charges à payer, les créditeurs divers, le compte tiers de la Ligue à la F.F.R (335 553 € - et il est soldé à ce jour), les provisions pour indemnités de fin de carrière et les dettes fiscales et sociales en cours.

Le total du passif est donc de 2 439 K€.

A l'actif, les emplois sont classés par ordre croissant de liquidité.

Les immobilisations : le montant net après amortissements est de 1 192 K€ (terrain, constructions et agencements).

L'actif circulant, c'est-à-dire les comptes de tiers, s'élève à 1 052 K€ avec l'intégration des charges constatées d'avance (19 229 €).

Ces comptes de tiers sont essentiellement constitués par le dû des clubs pour 676 622 € et les produits à recevoir pour 289 582 € (subventions C.N.D.S., Région, billetterie, indemnités de formation, intérêts bancaires et les droits de mutation du CIFR vers la Ligue (21 328 €).

Concernant les clubs et les Comités Départementaux au 30 juin 2019 :

- Le dû aux :
 - Clubs par la Ligue est de 309 086 €
 - Comités Départementaux est de 182 204 €
 - **Soit 491 291 €**
- Le dû par :
 - Les clubs est de 676 622 €
 - Les Comités Départementaux est de 18 102 €
 - **Soit 694 724 €**

Soit une différence de + 203 433 € qui sera soldée au 31 décembre 2019.

Les comptes financiers c'est-à-dire la trésorerie pour 195 K€. Cette somme représente la trésorerie nette.

En intégrant les sommes nettes dues par les clubs et les Comités Départementaux, la dette de la Ligue vis-à-vis de la FFR ainsi que les produits à recevoir et les autres dettes à régler, la trésorerie serait de l'ordre de 330 K€ mais les disponibilités réelles en cash se situent aux environs de 200 000 €. Pour mémoire il reste à régler 62 077 € d'apport partiel d'actif aux ligues Grand Est et Hauts de France échéancier en cours même si cet APA a bien été intégré au bilan.

La trésorerie de la Ligue est bien une ligne à surveiller et il était important dès cette première gestion de s'y employer.

Le total de l'actif est de 2 439 K€

Le bon niveau des fonds associatifs quasi restructurés, malgré la prise en compte des Apports Partiels sur Actifs, permet à la Ligue de ne pas payer de frais d'agio et d'avoir une situation de trésorerie à l'équilibre toute l'année, mais cela doit rester strictement contrôlé.

Le Compte de Résultat.

Il traduit l'activité 2018/2019 de la Ligue et il est rapproché du budget révisé accepté en date du 13/09/2018.

Les produits se décomposent de la façon suivante :

○ Partenariat et dons	25 025 € / 18 000 €
○ Subventions F.F.R.	664 288 € / 719 257 €
○ Autres subventions	219 500 € / 219 500 €
○ Abonnements/Mutations	63 558 € / 68 200 €
○ Engagements d'équipes/Cotisations	67 350 € / 81 000 €
○ Formation/Indemnités Formation	182 553 € / 140 000 €
○ Régalien (Amendes/Sanctions)	118 990 € / 135 000 €
○ Autres produits	70 660 € / 100 931 €
○ Reprises provisions	35 115 € / -
○ **SOIT**	**1 447 039 € / 1 481 888 €**

La somme du « Mécénat » (comptabilisé en produits exceptionnels) pour 18 200 € et du Partenariat est donc un total de 43 225 €.

Il ne faut pas avoir une lecture trop restrictive « ligne par ligne » avec le budget, car la majorité des ressources est mutualisée pour réaliser l'activité et les projets de développement.

Les subventions représentent le cœur des ressources de la Ligue, soit 60 %. Le détail de celles-ci figure dans le document en annexe 1.

Un produit indirect n'apparait pas dans les comptes : il s'agit des contributions volontaires non valorisées mais qui peuvent être estimées à 50 emplois temps plein. Par ailleurs, les indemnités kilométriques (véhicules personnels des bénévoles) ont donné lieu à la délivrance de reçus fiscaux pour un total de 35 945 €. Alain Collas remercie chaleureusement les bénévoles pour toutes les tâches qu'ils effectuent au sein de la Ligue.

Ces ressources ont permis à la Ligue d'engager et de réaliser **1 391 982 €** de dépenses dont voici la répartition :

- Les achats de marchandises pour 57 178 € pour un budget de 82 000 € : récompenses (9 984 €), le divers pour 2 001 € et les équipements sportifs pour 45 193 €. Sont compris dans ces achats : 8 349 € attribués au développement des EDR vers le scolaire à travers l'opération des

« poteaux en mousse », 11 204 € pour l'achat des maillots remis aux champions IDF, les équipements pour les arbitres 18 565 €, les équipements vers les jeunes lors de l'action « quartiers politique de la ville » pour 2 213 € et le réassort de nos équipements sportifs Ligue pour 6 863€. N'apparait pas la prise en charge en direct par un de nos partenaire d'une partie des maillots offerts aux champions IDF pour 5000 €. Le Trésorier Général remercie les partenaires qui se sont impliqués par des dons en soutenant la Ligue pour récompenser ses jeunes champions.

- Les autres achats et charges externes pour 458 555 € pour un budget de 541 600€. Il s'agit des frais de fonctionnement de la Ligue : fournitures administratives, produits d'entretien, électricité et eau, frais des locaux, location et entretien du matériel de bureau et sportif, frais de publication, frais postaux et téléphoniques, déplacements et organisations des activités sportives, missions et réceptions...
- Les autres charges pour 94 486 € pour un budget de 81 500 €. Il s'agit essentiellement des : honoraires des intervenants, frais d'actes notariés, des coûts de la vie de la Ligue, frais de sous-traitance, frais bancaires, licences et logiciels de gestion des ressources humaines, primes d'assurances et du divers. Concernant les frais d'actes notariés il restait une interrogation quant à leur imputation à la Ligue ; ils ont donc été comptabilisés en charge et intégrés également en produits à recevoir.
- Les impôts et taxes pour 51 454 € (budget : 62 050 €) : taxe sur les salaires, impôts et taxes divers, taxe foncière, TVA non récupérable.
- Les charges de personnel pour 507 171 € pour un budget de 473 281 €, soit une différence de + 33 890 €. Il ne s'agit pas d'un dérapage non contrôlé mais tout simplement d'une revalorisation des salaires suite à une nouvelle répartition des tâches suite au non renouvellement d'un poste administratif et le recrutement de deux contrats d'apprentissage dans le cadre de nos obligations conventionnelles avec la région Ile de France et un optimisme budgétaire quant à l'évolution des taux des charges sociales.
- Les subventions accordées / reversées pour 64 110 € qui se répartissent ainsi :
 - Clubs : 3 327 €
 - Comités Départementaux: 4 195 €
 - Aide aux élèves de Lakanal 19 400 €
 - Autres subventions pour 26 120 € à travers une aide au premières licences FM15, une subvention pour l'acquisition d'un ordinateur pour l'académie Lakanal, la mise à disposition d'un préparateur physique par l'association athlétisme du Stade Français et une aide aux entrainements pour l'académie Lakanal et le CREF, rugby fauteuil, aide USEP.
 - Subventions aux sections sportives pour 11 068 €.
- Les créances devenues irrécouvrables pour 42 989 € (principalement club de Viry 38 358 € - provisionné pour 31 075 €)
- Autres charges pour 14 833 € : billets offerts (et invendus) aux institutionnels, partenaires, milieu scolaire, salariés.
- Dotations aux amortissements pour 87 495 €
- Dotations aux provisions et risques pour 13 711 €

Le total des charges d'exploitation s'élève à 1 391 982 € ; elles avaient été budgétisées à 1 497 888€. La différence est due essentiellement aux 100 000 € d'aides aux salaires pour les Comités Départementaux qui n'ont plus transité par l'intermédiaire de la Ligue.

Alain Collas se félicite de la très bonne maîtrise des dépenses et il remercie tous les élus et salariés pour leur implication permanente dans la recherche du meilleur coût, de ressources nouvelles, de partenaires pour réaliser leurs projets et leurs missions.

Voici maintenant le résultat de toute cette activité.

Le compte de résultat se développe ainsi en milliers d'euros :

- Un résultat d'exploitation de + 55 K€ ;
- Un résultat financier de +14 K€ ;
 (Plus-Values sur ventes SICAV diminuées des charges financières : intérêts des emprunts) ;
- Un résultat exceptionnel de +24 K€ (essentiellement mécénat) ;
- Un résultat de l'exercice de + 93 K€ (92.969 €)

- Florian GRILL précise :
 - Il y a des doutes sur la prise en charge de « Planète Ovale » pour la saison 18/19
 - Le coût est transféré par la FFR sur les Ligues pour la saison 2019/2020
 - Mais quid de la saison 2018/2019 : ce n'était pas clair et in fine la Ligue n'a pas été subventionnée et la FFR n'a pas réglé
 - Du coup La Ligue a décidé de prendre à sa charge 2018/2019 même si le flou n'est guère satisfaisant, le scolaire étant la priorité de la Ligue.
 - Problème sur la question des droits notariaux :
 - La FFR souhaite que la prise en charge de ces frais par la LIFR alors que nous disposons :
 - D'un procès-verbal du Comité Directeur de la FFR qui mentionne la prise en charge par ses soins ;
 - Ce qui est confirmé par l'acte notarié enregistré ;
 - Pour la LIFR c'est donc une charge à payer par la FFR
 - En accord avec notre Commissaire aux Comptes, il est convenu de passer une charge pour les droits mais aussi de les mettre en produit à recevoir ;
 - Une lettre sera envoyée à la FFR avec les deux preuves (PV CD et acte notarié) pour demander le règlement.
- Véronique DUBOIS VINCENT demande si les chiffres présentés sont sur une saison complète et du coup les subventions sont-elles sur plus d'un an ? Alain COLLAS précise que les subventions sont effectivement sur un an.
- Marie Christine ARNALDI demande si le logiciel RH est amorti ? Alain COLLAS précise que les frais de mise en place sont sur la saison en cours et pour le reste on est sur des frais d'utilisation mensuel (coût à l'utilisateur et au module).
- Elisabeth KARIOTAKIS demande si dans le cadre de l'apport d'actif, nous avions prévu le cas d'Epernay (créances non réglée). Alain COLLAS précise que cette créance ne pouvait pas être intégré dans le transfert d'apport.
- Pierre ANCELY, le Commissaire aux Comptes, :
 - Mentionne la qualité et la rigueur de la gestion ;
 - Signale que la trésorerie pourra effectivement remonter ;
 - Souligne qu'elle pourra remonter aussi avec l'interruption proche de l'emprunt pour Omer Talon (9 & 7).
- Sans autre question, Florian GRILL soumet l'approbation des comptes.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité les comptes de la LIFR pour la saison 2018/2019 arrêtés au 30 juin 2019

- Alain COLLAS propose d'affecter le résultat en « report à nouveau changement de méthode » pour + 48 491.46 € qui se sera ainsi soldé et en « report à nouveau » pour + 44 578.11 € qui sera ainsi porté à + 286 631.44 €.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de l'exercice 2018/2019 arrêté au 30 juin 2019

V – PRESENTATION ET VALIDATION DU PROJET SCOLAIRE

- Pascal GIRAUD présente le plan « 60 CLUBS / 60 AMBASSADEURS SCOLAIRES ».

Dans un contexte de baisse des effectifs dans les écoles de rugby, en cadets et juniors, et parce que le rugby est au service de l'épanouissement des enfants, la LIFR lance ce plan.

Il appartient aux clubs de proposer ou non la candidature de leur club pour participer à l'opération.

Le contexte :

- Il n'est pas toujours aisé pour les clubs de mettre en place des actions avec le monde scolaire,
- Tous les clubs n'ont pas les éducateurs avec les niveaux de diplôme requis,
- Et quand c'est le cas, ils ne peuvent pas gérer 50 classes* à la fois, (*on compte en moyenne 50 classes dans la zone d'influence d'un club en Ile de France.)
- De son côté, le CTC qui gère en moyenne 10 clubs ne pourra pas intervenir dans 500 classes à la fois car il doit déjà se concentrer, entre autres, sur l'accompagnement de la formation des éducateurs ce qui est déjà un très grand et nécessaire challenge,
- Enfin, l'action pédagogique en classe relève des enseignantes et enseignants, et il est plus efficace que celui ou celle qui les accompagne soit d'abord l'un d'entre eux.

Le principe du plan « Ambassadeurs scolaires » :

- Trouver 60 clubs volontaires et 60 « Ambassadeurs scolaire ».
- L'Ambassadeur scolaire est membre de l'Éducation Nationale et en connaît donc déjà les rouages et les attentes, il peut être :
 - Un professeur des écoles
 - Un Conseiller Pédagogique de Circonscription CPC
 - Un Conseiller Pédagogique Départemental CPD
- Son rôle dans le cadre d'Ecol'ovale : rencontrer un à un ses « collègues » de l'Education Nationale dans toutes les classes de la zone d'influence du club et leur proposer de les aider à mettre en place un projet pédagogique en utilisant le rugby comme moyen d'action pour répondre aux champs d'apprentissage (mise en place par exemple d'un cycle rugby de la forme de son choix (Rugby à 5, du Toucher 2 secondes, voire du Rugby plaqué quand c'est possible)).

Quels moyens pour y parvenir ?

- La LIFR apportera un soutien financier de 1.350 € aux 60 clubs qui se seront déclarés volontaires et qui seront sélectionnés.
- La LIFR fournit un kit avec des exercices « clés en main » qui permettent à un professeur des écoles d'animer un cycle rugby de manière autonome.
- De son côté, le club doit s'engager :
 - A investir lui aussi 1.350 €,
 - A travailler avec l'Ambassadeur scolaire qui adhère au projet,
 - A investir 2.700 € (1.350 € LIFR + 1.350 € club) uniquement dans le projet scolaire, en accord avec l'Ambassadeur et le CTC, avec au choix selon le projet :
 - Des ballons,
 - Des plots,
 - Des chasubles,

 - Des poteaux en mousse,
 - Une indemnité pour l'Ambassadeur scolaire et ses frais de fonctionnement, si nécessaire.
 - A utiliser le kit fourni par la LIFR avec les exercices clés en main.

Comment être l'un des 60 clubs sélectionnés ?

- Porter candidature en précisant :
 - L'accord du club pour investir 1.350 € en parallèle de l'investissement de la LIFR,
 - Ses priorités : maternelle, élémentaire...,
 - Si le club propose un Ambassadeur scolaire, en indiquer le nom, la fonction et un descriptif de son parcours,
 - Si le club dispose d'un éducateur avec le diplôme requis pour soutenir l'action de l'Ambassadeur dans le scolaire.
- Le choix des 60 clubs sélectionnés sera effectué parmi les candidatures, conjointement par une commission mixte composée de :
 - La LIFR,
 - Le Comité Départemental,
 - Le CTC,
 - Le groupe de travail Ile de France Ecol'ovale.
- Sur les 60 clubs, un minimum de 20 clubs dont les écoles sont en zone Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) seront priorisés.
- Les clubs non retenus la première année le seront en priorité la suivante, avec leur accord.

Quelle organisation une fois les clubs sélectionnés ?

- L'Ambassadeur scolaire fait le tour de ses collègues dans les établissements de la zone d'influence du club, mais aussi des acteurs de l'Education Nationale.
- Il fait la promotion du rugby comme support pédagogique et co-construit avec eux l'accompagnement pédagogique avec par exemple la géographie avec les pays du rugby, l'histoire, les mathématiques, le français, etc. ou toute autre idée qu'ils pourraient imaginer ensemble.
- Il en convainc le maximum de mettre en place un cycle de rugby et s'appuie pour cela sur le kit avec les exercices clés en main fourni par la LIFR.
- Il fixe une ou plusieurs dates pour la formation des professeurs qui sera co-animée, entre autres, par l'Ambassadeur scolaire et le CTC de la LIFR, l'objectif étant que les professeurs puissent animer le cycle rugby de manière autonome, et cela tout en respectant le cadre de fonctionnement de l'Education Nationale, et les démarches nécessaires.
- Il rend compte à la LIFR du nombre de classes vues, des actions faites et du nombre de professeurs formés.

Quel point d'arrivée à l'issue des cycles ?

- Selon la répartition géographique des clubs et des classes retenues, un ou plusieurs évènements (par exemple, tournois sous forme de « festival » au niveau du club, du Comité Départemental ou de la LIFR, invitation à suivre une manifestation rugbystique...) seront organisés en fin d'année scolaire pour terminer sur un rassemblement sportif et festif des jeunes, des enseignants, et donc des écoles et des clubs.

La commission mixte se réunira en janvier 2020 afin d'étudier les candidatures. Si le club est retenu, une convention sera ensuite établie entre le club, la Ligue, le Département concerné et les acteurs du monde scolaire.

- Florian GRILL : Quand on voit la baisse des effectifs EDR et cadets juniors, on comprend la priorité sur le scolaire pour relancer le nombre de licenciés
- Laurent Laguerre : Il faut prendre en compte :
 - La chute énorme sur les mineurs ;
 - Le creux de la vague étant les cadets ;
 - L'enjeu de rassurer les parents.
- Florian GRILL :
 - 3 axes pour relancer les licenciés :
 - Recruter avec le scolaire ;
 - Fidéliser par un meilleur encadrement ;
 - Communiquer pour rassurer les parents et montrer que scolaire et rugby sont compatibles.
- Thierry ALLIESSE : On peut regretter que la FFR n'ait pas communiqué pendant la Coupe du Monde plutôt que de changer son logo…
- Francis JOUBERTON : Si on prend l'exemple du club de Ris Orangis qui a rencontré toutes les enseignantes et ciblé les moins de 12 ans ➔ +21% de licenciés moins de 12 ans ! CQFD sur la nécessité de l'action dans le scolaire.
- Véronique DUBOIS VINCENT : Il est important dans le cadre des subventions de faire un suivi et de l'en informer.
- Florian GRILL : La mise en place de ce plan sera le travail des CTC et CTL avec les départements afin de suivre l'avancée du projet AMBASSADEURS avec un reporting par club.
- Elisabeth KARIOTAKIS :
 - On fera aussi en juin, le « Mois des EDR » en Ile de France.
 - On pourrait y intégrer :
 - Tous les tournois en Ile de France ;
 - Des initiations du mois du rugby ;
 - Tournoi sélection – de 12 ans pour le 7 de Cœur.
 - En lien avec Alain TRONQUET à horizon 2023.
- Florian GRILL : Cette opération est importante car c'est en juin qu'on peut avoir le plus d'impact.
- Jean-Claude GRECO :
 - Rencontre avec le responsable UNSS départemental
 - A inviter Jérôme LAMANDA et Aurélien BOUTHIER
 - Avec les Ambassadeurs on a cette fois la chance d'avoir quelqu'un qui parle au sein de l'Education Nationale
 - Quand la personne qui fait la promotion est l'enseignant, ça change tout !
 - Ce sera le meilleur moyen de changer l'image.
 - 168 étudiants STAPS Rugby : il faut les identifier !
 - Exemple d'un prof EPS à Bagneux qui a créé une AS avec 3 établissements de la ville. Quand on a un propagandiste on peut accrocher les wagons.
- Thierry ALLIESSE : Ce qu'il faut c'est généraliser le système.
- Pascal GIRAUD : D'où le maillage de tous les acteurs est important et on doit réoccuper le terrain sur le scolaire
- Didier GENINASCA : Les Ambassadeurs c'est extraordinaire, mais attention aux clubs qui sont intéressés par les 2/3 golgoths… et qui vont piller. Le rugby est éducatif et doit le rester.
- Thierry ALLIESSE : Il faut insister auprès des clubs sur l'image et pas juste pour recruter des licenciés

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le Plan 60 clubs / 60 Ambassadeurs scolaires

VI – QUESTIONS DIVERSES

Question de Laurent LAGUERRE :

- Je constate que le nouveau championnat des Réserves de Promotion Honneur et équipes de samedi pose un problème avec un nombre important de forfaits. Un club de Promotion Honneur qui n'a pas de réserve n'en aura pas en Honneur !
- Thierry ALLIESSE confirme ce constat mais il fallait proposer une offre à ces joueurs après la suppression des obligations en Réserve de Promotion Honneur. Cette organisation a été validée par les clubs. Il faudra en fin de saison tirer des conclusions et voir quelles décisions nous pouvons prendre.
- Florian GRILL souligne qu'il a vu le match SCUF / CRETEIL CHOISY en réserve de Promotion Honneur et c'était un match complet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h20.

Fait à Paris, le 25 novembre 2019.

Le Président	Le Secrétaire Général
Florian GRILL	Thierry CHEVALIER

ANNEXE 1

Comptes de la saison 2018/2019 arrêtés au 30 juin 2019

BILAN 2018/2019

COMITÉ DIRECTEUR DU 25/11/2019

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

BILAN

LES GRANDS AGRÉGATS

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

BILAN
16/10/2017
Au
30/06/2019

ACTIF	PASSIF
30/06/2019	30/06/2019
Immobilisations 1 192 K€	Fonds Associatifs 1 016 K€
Actif circulant (Compte de Tiers) 1 052 K€	Dettes financières (Emprunts) 174 K€
Comptes Financiers 195 K€	Comptes de Tiers 1 249 K€
2 439 K€	2 439 K€

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

PRODUITS

D'EXPLOITATION

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

TOTAL DES PRODUITS

	2018/2019	Budget 2018/2019
Partenariat / Dons	25 025	18 000
Subventions FFR	664 288	719 257
Autres subventions	219 500	219 500
Abonnements / Mutations	63 558	68 200
Engagements / Cotisations	67 350	81 000
Formation / Indemnités de formation	182 553	140 000
Régalien (amendes / sanctions)	118 990	135 000
Autres produits	70 660	100 931
Reprise provisions	35 115	
Sous-total	*1 447 039*	*1 481 888*
Mécénat	18 200	16 000
TOTAL	1 465 239	1 497 888

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Subventions Fédération Française de Rugby

	2018/2019	Budget 2018/2019
Fonctionnement / Politique Sportive	422 106	452 000
Fonds d'amorçage création de la Ligue	35 000	
Aide aux salaires : Ligues	49 583	40 800
Académie de Lakanal : fonctionnement / élèves	38 535	
Académie de Lakanal : aide au salaire	30 000	30 000
Services Civiques	7 632	
Comités départementaux		100 000
Visio conférence	1 563	1 500
Pass Rugby	1 426	2 000
Centre de Suivi Moins de 15 ans	11 690	9 500
Frais Kilométrique (sélections régionales)	5 684	2 000
CREF de Brétigny	50 000	50 000
Sections sportives / Planète Ovale	11 068	31 457
TOTAL	664 288	719 257

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Autres Subventions

	2018/2019	Budget 2018/2019
Direction Régionale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale d'Ile-de-France		
Centre de Suivi Moins de 15 ans	5 000	7 000
Académie Pôle Espoir Lakanal	3 500	3 500
CREF de Brétigny	25 000	23 000
Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)	45 000	45 000
Plan Sport Emploi (PSE)	30 000	30 000
Conseil Régional d'Ile-de-France		
Développement pratique sportive	77 000	77 000
Formation	34 000	34 000
TOTAL	219 500	219 500

TOTAL DES PRODUITS

	2018/2019	Budget 2018/2019
Partenariat / Dons	25 025	18 000
Subventions FFR	664 288	719 257
Autres subventions	219 500	219 500
Abonnements / Mutations	63 558	68 200
Engagements / Cotisations	67 350	81 000
Formation / Indemnités de formation	182 553	140 000
Régalien (amendes / sanctions)	118 990	135 000
Autres produits	70 660	100 931
Reprise provisions	35 115	
Sous-total	*1 447 039*	*1 481 888*
Mécénat	18 200	16 000
TOTAL	1 465 239	1 497 888

CHARGES

D'EXPLOITATION

Achats de marchandises

	2018/2019	Budget 2018/2019
Récompenses	9 984	8 000
Equipements sportifs	45 193	49 000
Divers (dont opération EDR / Ecoles (poteaux)	2 001	25 000
TOTAL	57 178	82 000

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Autres achats et Charges Externes

	2018/2019	Budget 2018/2019
Fournitures administratives	6 938	18 000
Produits d'entretien	2 237	3 000
EDF / Eau	4 262	4 600
Frais locaux	64 260	65 000
Location et maintenance : matériel, mobilier bureau)	63 161	66 200
Location et entretien : matériels sportifs)	2 720	1 500
Frais de publication	743	3 000
Frais postaux et téléphoniques	27 696	46 500
Déplacement et organisations sportives	217 790	243 800
Missions et réceptions	68 748	90 000
TOTAL	458 555	541 600

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Autres Charges

	2018/2019	Budget 2018/2019
Honoraires intervenants	33 311	43 500
Frais actes	21 329	
Vie de la Ligue	12 729	15 000
Sous-traitance	17 449	15 000
Frais bancaire	1 919	1 000
Licences logiciel de gestion des ressources humaines	6 172	
Assurances	1 154	5 000
Divers	423	2 000
TOTAL	94 486	81 500

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Impôts et Taxes

	2018/2019	Budget 2018/2019
Taxes sur les salaires	13 429	19 550
Impôts divers et taxes	7 534	7 500
Taxe foncière	7 242	8 000
TVA non récupérable	23 249	27 000
TOTAL	51 454	62 050

Charges de personnel

	2018/2019	Budget 2018/2019
Rémunérations	355 137	320 515
Charges sociales	130 985	131 906
Autres charges de personnel / Médecine du travail	21 049	20 860
TOTAL	507 171	473 281

Subventions accordées

	2018/2019	Budget 2018/2019
Subventions versées aux clubs	3 327	30 000
Subventions versées aux CD	4 195	100 000
Subventions versées à Lakanal (élèves)	19 400	
Subventions versées autres	26 120	6 500
Subventions versées aux Sections Sportives	11 068	31 457
TOTAL	64 110	167 957

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Autres Charges, dotations, amortissements et provisions

	2018/2019	Budget 2018/2019
Créances irrécouvrables	42 989	
Autres charges	14 833	9 500
Dotation aux amortissements	87 495	80 000
Dotation aux provisions club et I.F.C.	13 711	

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

TOTAL DES CHARGES

	2018/2019	Budget 2018/2019
Achats	57 178	82 000
Autres achats et charges externes	553 041	623 100
Impôts et Taxes	51 454	62 050
Charges de Personnel	507 171	473 281
Subventions accordées	64 110	167 957
Créances irrécouvrables	42 989	
Autres charges	14 833	9 500
Dotation aux amortissements	87 495	80 000
Dotation aux provisions club et I.F.C.	13 711	
TOTAL	1 391 982	1 497 888

COMPTE DE RESULTAT

AU 30 JUIN 2019

Compte de Résultat au 30 juin 2019

(en Milliers d'euros)	2018 / 2019
Produits d'Exploitation	1 447
Charges d'Exploitation	1 392
Résultat d'Exploitation	55
Produits Financiers	20
Charges Financières	6
Résultat Financier	14
Résultat Courant *(résultat d'exploitation + résultat financier)*	69
Produits Exceptionnels	26
Charges Exceptionnelles	2
Résultat Exceptionnel	24
RESULTAT DE L'EXERCICE	93

AFFECTATION DU RESULTAT

2018 / 2019
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Report à nouveau changement de méthode pour :

+ 48 491,46 Euros

Qui sera ainsi soldé

Report à nouveau pour :

+ 44 578,11 Euros

Qui ainsi sera porté à : + 286 631,44 Euros